



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 12.06.2019

Numéro de publication: SR01-0000000944

Cantons: GE, FR

Entité de publication:

KPMG SA, Rue de Lyon 111, 1203 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Medeva Pharma Suisse SA et UCB Investissements SA avec UCB Farchim SA

2. Publication

Organisation transférante:

Medeva Pharma Suisse SA

CHE-100.124.074

Chemin de la Croix-Blanche 10

1630 Bulle

UCB Investissements SA

CHE-102.293.492

Chemin de la Croix-Blanche 10

1630 Bulle

Chemin de Croix-Blanche 10

1630 Bulle

Organisation reprenante:

UCB Farchim SA

CHE-103.818.575

Chemin de Croix-Blanche 10

1630 Bulle

Publication de la fusion dans la FOSC: 07.06.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

07.09.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

UCB Farchim SA

Z.I. de Planchy